

A. Charlier, *L'assurance R.C. vie privée – Guide pratique*, Limal, Anthemis, 2018, 315 p.

L'assurance R.C. vie privée offre une protection très importante aux assurés. Les situations dans lesquelles une personne est susceptible d'engager sa responsabilité dans le cadre de sa vie quotidienne sont nombreuses et se multiplient ; on en veut pour preuve le développement des moyens 'modernes' de déplacement ou, dans une moindre mesure, le régime du travail occasionnel entre citoyens. L'idée de la rendre obligatoire est revenue tout récemment à l'ordre du jour dans le texte de l'avant-projet de loi portant réforme des règles du droit de la responsabilité extracontractuelle.

C'est dans ce contexte que Madame Charlier propose une analyse méthodique du contenu de cette couverture d'assurance au regard de l'arrêté royal du 12 janvier 1984 et des clauses extensives de garantie que l'on trouve sur le marché.

Mais l'auteur va bien au-delà, en examinant en détail les questions de responsabilité liées à la vie privée. Elle fournit une synthèse éclairante de la jurisprudence et de la doctrine relatives aux conditions d'application des différents régimes de responsabilité visés par les articles 1382 à 1386bis du Code civil. On apprécie tout spécialement ses commentaires critiques et constructifs du droit en vigueur, qui trouvent une résonance particulière dans le contexte du projet de réforme des dispositions du Code civil relatives à la responsabilité extracontractuelle. Aline Charlier n'hésite pas à dire, par exemple, que le régime de la responsabilité des parents du fait de leur enfant mineur, qui repose sur une présomption de faute dans l'éducation ou la surveillance, n'est plus en adéquation avec notre société, et à plaider pour l'instauration d'un régime de responsabilité sans faute.

Nous ne voyons pas de question qui se pose dans la pratique des assurances et qui ne soit évoquée par l'auteur. C'est dire sa parfaite maîtrise du sujet et son souci de répondre avec précision aux besoins des praticiens.

Qu'il s'agisse, pour ne citer que quelques exemples, des qualités d'assuré pour une jeune fille au pair ou une aide familiale, de la validité des clauses qui privent certaines personnes de la qualité de tiers, des possibilités de cumul des régimes instituant une présomption de responsabilité, de l'hypothèse du mineur placé dans une institution, de l'incidence de la séparation des parents, des dommages causés à l'occasion

de l'utilisation d'un engin de déplacement qui relève de la mobilité douce, du sinistre intentionnel, rien n'est laissé au hasard.

L'auteur enrichit son étude en donnant des exemples de clauses, toujours bien choisies, qui constituent des extensions contractuelles de garantie consenties par les assureurs. En les mettant en exergue dans un encadré, elle attire l'attention du lecteur qui, aidé de ses commentaires, peut comprendre leur raison d'être et leur donner tout leur sens.

L'objectif d'Aline Charlier, qui publie ici sa première monographie, est pleinement atteint et réussi : offrir au gestionnaire d'une entreprise d'assurances, à l'avocat, au courtier, à tout praticien un guide complet et didactique de l'assurance R.C. vie privée, où l'on trouve des réponses précises à toutes les questions de responsabilité et de couverture qui peuvent se poser.

Catherine PARIS
Responsable du service
« Sinistres responsabilité civile générale &
accidents corporels » chez Ethias